



**Commune de
Vérossaz**

Bulletin officiel

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique les demandes de construction présentées par :

Requérant : Barman Frédéric, Place communale 7, 1891 Vérossaz
Auteur des plans : Barman Frédéric, Place communale 7, 1891 Vérossaz
Situation : Parcelles no 93, 95, 97, 2656 et 2965, folio 1, au lieu-dit « Hautsex », située en zone à bâtir R2 à Vérossaz, coordonnées 565171 / 117755
Objet : Rénovation et agrandissement d'une grange en habitation
Dérogation : Distance à la limite de la parcelle 94 (art. 80 RCC)

* * *

Requérant : Jacquemoud Michel, Route de la Doey 4, 1891 Vérossaz
Auteur des plans : Urbatecture SA, Chanoine Broquet 5, 1890 St-Maurice
Situation : Parcelle 507 et 509, folio 5, au lieu-dit « Grangettes », située en zone à bâtir R2 à Vérossaz, coordonnées 564845 / 118262
Objet : Construction d'un immeuble d'habitation

Les dossiers sont en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées sous pli recommandé, en 2 exemplaires dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 6 janvier 2025